



DÉLÉGATION
PICARDIE

BILAN
2018



QUAND LES TALENTS
GRANDISSENT,
LES COLLECTIVITÉS
PROGRESSENT



J.-C. BILLOT
DÉLÉGUÉ DU CNFPT

« 2018, une année marquée par la poursuite de la diversification des modalités d'apprentissage et par la mise en œuvre d'un catalogue unique de formation sur l'échelle des Hauts-de-France. »

L'année 2018 a vu une progression sensible des formations dites « enrichies ». Afin d'accompagner ses intervenants et collectivités dans cette évolution, le CNFPT s'est attaché à former ses intervenantes et intervenants et à rencontrer le plus souvent possible les responsables formation des collectivités.

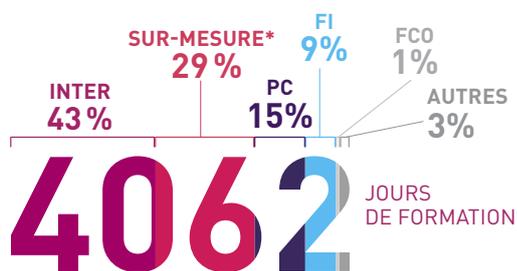
En 2018, les intervenantes et intervenants ont ainsi pu découvrir, grâce à un séminaire annuel, les outils destinés à rendre acteurs les agents partant en formation. Un accompagnement, par le biais de formations ciblées, leur a permis de s'approprier des outils numériques.

En parallèle, les agents de la délégation Picardie sont allés à la rencontre des collectivités pour les accompagner dans cette mise en œuvre. Les équipes pédagogiques sont également à la disposition des responsables formation des collectivités afin de les orienter dans leurs démarches.

L'autre évènement majeur de l'année 2018 aura été la mise en œuvre d'un catalogue unique de formation inter, construit à l'échelle des Hauts-de-France. Désormais, l'ensemble des sessions et des évènementiels organisés sur ce territoire sont ouvertes aux agents des Hauts-de-France.

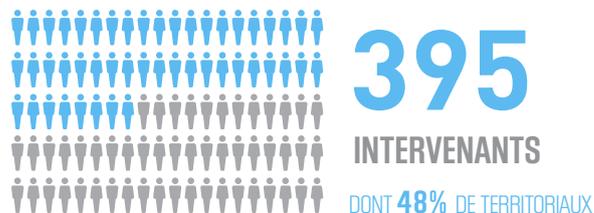
Vous trouverez ainsi dans ce bilan, les actions qui ont été menées conjointement avec les délégations Nord Pas de Calais et l'INSET de Dunkerque et qui montrent un investissement davantage tourné vers les besoins des collectivités.

Une fois encore, je tiens à remercier l'ensemble des collectivités qui mettent à notre disposition des salles pour la formation, mais aussi, les cadres et agents des services RH qui constituent un relais essentiel pour développer et mettre en œuvre une offre de formation pertinente et de qualité.



NOMBRE DE JOURS DE FORMATION PAR NATURE DE FORMATION DISPENSÉE

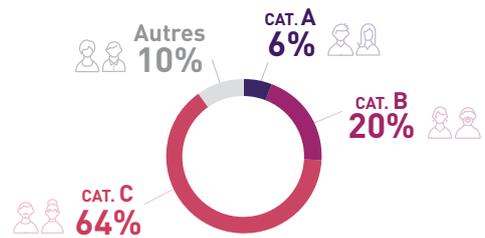
* SUR-MESURE COMPREND LES FORMATIONS RÉALISÉES À PARTIR DE DEMANDES SPÉCIFIQUES DE COLLECTIVITÉS ET EN UNION DE COLLECTIVITÉS



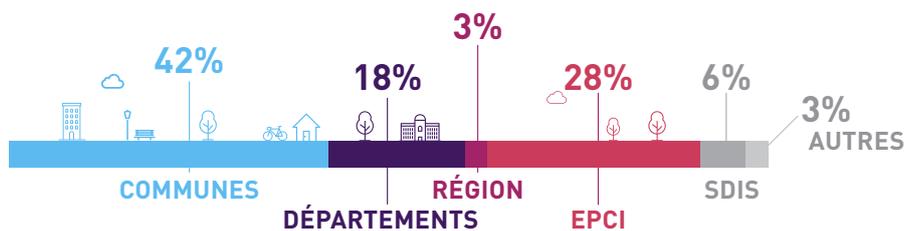
1,03 JOURS



NOMBRE DE JOURS DE FORMATION
PAR AGENT À FORMER SUR LE TERRITOIRE



RÉPARTITION PAR CATÉGORIES
D'AGENTS FORMÉS



RÉPARTITION PAR COLLECTIVITÉS
NOMBRE DE JOURNÉES FORMATION STAGIAIRES

624
AGENTS DE CATÉGORIE A
DU TERRITOIRE

1 886
JOURNÉES FORMATION
STAGIAIRES

LES FORMATIONS DANS LES INSTITUTS
(INSET ET INET)

38 JOURNÉES
D'ACTUALITÉS
ORGANISÉES



14%
TAUX D'ABSENTÉISME



SE FORMER

SUR VOTRE TERRITOIRE

UN CATALOGUE UNIQUE À L'ÉCHELLE DES HAUTS-DE-FRANCE POUR MIEUX VOUS FORMER

Les délégations du Nord – Pas-de-Calais et de Picardie et l'INSET de Dunkerque ont fait le choix, en 2018, de présenter un catalogue unique à l'échelle des Hauts-de-France.

CONSTRUIRE L'OFFRE SUR LA BASE D'ITINÉRAIRES MÉTIERS

Cette démarche d'harmonisation de notre offre de formation a vocation à permettre aux collectivités d'inscrire plus facilement leurs agents sur l'ensemble du territoire des Hauts-de-France. Par ailleurs, le catalogue unique 2019 permet de développer les thématiques qui, faute de participants, ne pouvaient être mises en œuvre à l'échelle des deux anciennes régions. La palette des métiers est ainsi mieux représentée.

Ce catalogue unique s'est accompagné d'une campagne de présentation de l'offre aux collectivités, sur le terrain, dès l'automne 2018 au travers de réunions à la rencontre des Directeurs Généraux de Service et des Directeurs des Ressources Humaines.

UN PROGRAMME UNIQUE DES JOURNÉES D'ACTUALITÉ ET ÉVÉNEMENTIELS POUR LES HAUTS-DE-FRANCE POUR MIEUX RÉPONDRE À VOS BESOINS

Afin de répondre davantage aux attentes des collectivités locales et établissements publics, les délégations de Picardie, du Nord – Pas-de-Calais et l'INSET de Dunkerque ont souhaité compléter leur offre de service par la programmation semestrielle de journées d'actualité et d'événementiels à l'échelle des Hauts-de-France.

AU TOTAL, 95 JOURNÉES ONT ÉTÉ ORGANISÉES SUR LES HAUTS-DE-FRANCE EN 2018

Ces journées, ouvertes à tous, ont pour ambition de traiter de l'actualité législative ou de répondre à des demandes prégnantes des collectivités et des établissements publics.



Retrouvez notre programme en ligne sur le portail internet : [Cliquez ici](#)

RENFORCER LA TERRITORIALISATION DE L'OFFRE DE SERVICE

Les délégations du Nord – Pas-de-Calais et de Picardie mettent l'accent sur la couverture de leur vaste territoire en privilégiant la territorialisation de leurs actions de formation.

AGIR AU PLUS PRÈS DU TERRAIN

La territorialisation de l'offre de service en Hauts-de-France a été développée de longue date par chacune des structures. En 2018, 97 journées de formation ont été mises en œuvre en unions de collectivités et 894 intras par la délégation Picardie.

En Picardie, les actions se sont déroulées sur 128 lieux différents sur le territoire en 2018. La délégation du Nord – Pas-de-Calais, quant à elle, territorialise son action sur 32 sites pour les formations d'intégration – 26 territoires pour l'union de collectivités et 26 territoires également pour la prépa-concours. En Nord – Pas-de-Calais et en Picardie, les formations de préparation aux concours et les formations d'intégration sont entièrement territorialisées.



Retrouvez les actions de formation réalisées durant l'année 2017. Notre mission : répondre au mieux à vos enjeux de territoire
Renforcer la territorialisation de l'offre de service



PLAN NATIONAL « ACTION CŒUR DE VILLE »

Au cours de l'année 2018, le ministère en charge de la Cohésion des territoires a engagé un programme national de revitalisation des centres-villes, sous la coordination du Commissariat général à l'égalité des territoires (CGET).

UNE ACTION MENÉE SOUS L'ÉGIDE DU COMMISSARIAT GÉNÉRAL À L'ÉGALITÉ DES TERRITOIRES (CGET)

Ce plan « Action Cœur de Ville » qui s'adresse à 222 territoires requiert une ingénierie de projet importante et mobilisera transversalement de nombreux services des intercommunalités et des communes.

Le CGET a associé le CNFPT et plus particulièrement l'INSET de Dunkerque via son pôle de compétences, développement des territoires à la mise en œuvre d'un dispositif de professionnalisation des 222 cheffes et chefs de projets « Action Cœur de Ville » (ACV), sur l'ensemble des fonctions dites « de centralités » des villes moyennes.

Parmi les réponses fournies, un séminaire national réunissant les cheffes et chefs de projet « Action Cœur de Ville » s'est tenu les 17 et 18 octobre 2018, rassemblant près de 150 cheffes et chefs de projet « Action Cœur de Ville ». Ce séminaire a été l'occasion pour eux de se rencontrer et de poser les bases de leur réseau. Il a aussi permis d'échanger avec le CGET et les partenaires nationaux financeurs du plan « Action Cœur de Ville ». Les ateliers de travail proposés ont permis aux participants de partager leurs points de vue sur les questions suivantes : quels sont les enjeux liés aux projets « Action Cœur de Ville » pour chaque lauréat ? Quelles sont les compétences nécessaires pour mener les projets ? Quels sont les besoins d'ingénierie ou d'expertise ?

2019 verra l'expérimentation d'un parcours de formation de 4 modules sur la revitalisation des centres-bourgs et centres-villes (16 sessions) et des échanges et séminaires régionaux, en fonction des contextes locaux.



DE NOUVELLES MÉTHODES ET ÉQUIPEMENTS AU SERVICE DE L'INNOVATION

Les deux délégations des Hauts-de-France et l'INSET de Dunkerque cherchent à se positionner à la pointe de l'action du CNFPT en matière d'innovation publique et de soutien aux démarches managériales agiles.

3^e UNIVERSITÉ EUROPÉENNE DE L'INNOVATION PUBLIQUE

Dans ce cadre, elles ont activement participé à l'université européenne de l'innovation publique qui s'est déroulée à Cluny, en juillet 2018. Cinq collectivités des Hauts-de-France ont été invitées à venir présenter des défis pour rechercher des solutions collectives avec les participants. Cette dynamique participe à la diffusion de ces nouvelles méthodes dans le cadre des missions d'intérêt général de l'établissement.



Pour en savoir plus sur l'innovation publique collaborative :

<http://www.cnfpt.fr/se-former/former-vos-agents/etre-accompagne-ses-projets/innovation-publique-collaborative/national>

Retour en images sur l'édition 2018 : <http://cnfptembed.libcast.com/widget/extraits-de-l-039-universite-de-l-039-innovation-2018>

L'édition 2019 de l'université européenne de l'innovation publique territoriale : <https://universiteinnovationpublique.wordpress.com/>

UNE AMBITION DE MODERNITÉ

La délégation du Nord - Pas-de-Calais s'est dotée en 2018 d'une salle de co-conception mobile qui peut être utilisée au sein même des collectivités des Hauts-de-France. La délégation de Picardie s'apprête de son côté à accueillir une salle de co-conception dans ses locaux d'Amiens.

Ces équipements permettent de promouvoir la co-conception comme une nouvelle méthode de management agile. Au travers de formations actions mobilisant ces équipements, le CNFPT accompagne ainsi les collectivités à la résolution de toutes sortes de problématiques et les résultats sont très concluants.

Les formations actions sont animées par un agent de la délégation concernée et par un expert de la méthode. Les deux délégations peuvent ainsi apporter un service optimum aux collectivités.

DÉCOUVERTE DE LA SALLE DE CO-CONCEPTION PAR DES RESPONSABLES RH ET FORMATION

Au mois d'avril 2018, la délégation du Nord - Pas-de-Calais a utilisé pour la première fois sa salle de co-conception. Une quarantaine de responsables ressources humaines et formation étaient présents pour cette journée inédite, placée sous le signe de la cohésion et de l'interaction.

Objectif de la journée : « Élaborer le règlement formation de ma collectivité ». Pour la plupart des participants, ces nouvelles modalités de travail étaient une découverte.

Les six PC, l'utilisation des logiciels numériques et des tablettes ont permis à cette journée de travail de se dérouler dans les meilleures conditions.

MAIS AUSSI, D'AUTRES PUBLICS

Au mois de septembre 2018, la délégation du Nord - Pas-de-Calais a accueilli dans ce nouvel équipement des travailleurs sociaux. Objectif de cette journée : élaborer, via les méthodes de co-conception, un cahier des charges visant à former les travailleurs sociaux à l'accompagnement du public à l'ère du numérique. Ce projet a vocation à mettre en place un plan régional de l'inclusion numérique. Ce projet est porté par la délégation du Nord - Pas-de-Calais en partenariat avec le SIILAB (laboratoire d'innovation publique, pour la modernisation et l'innovation sociale dans les politiques publiques) et la DRJSCS Hauts-de-France (Direction régionale de la jeunesse, des sports et de la cohésion sociale).

En novembre 2018, à l'occasion de la semaine de l'innovation publique, la délégation du Nord - Pas-de-Calais a accompagné le Conseil départemental du Pas-de-Calais dans le cadre d'une journée de co-conception en mettant à sa disposition son matériel et son savoir-faire en matière d'animation.

Ce nouvel équipement modulable et mobile a vocation à être mis à disposition des collectivités qui souhaiteraient engager des démarches similaires dans leurs organisations.



N'hésitez pas à contacter Bruno VOSSART - bruno.vossart@cnfpt.fr à la délégation du Nord - Pas-de-Calais et Cécile MACIEJEWSKI cecile.maciejewski@cnfpt.fr à la délégation Picardie pour toute question ou demande d'accompagnement d'un projet.



Pour en savoir plus :

Sur la salle de co-conception : http://www.cnfpt.fr/sites/default/files/plaquette_salle_de_co-conception_version_2.pdf

Des exemples d'utilisation : <https://sway.office.com/ILSPGyyCIMN6RHk2?ref=Link>

RETOUR SUR UNE MATINÉE DEDIEE AUX CLÉS DU DÉVELOPPEMENT DE L'INNOVATION MANAGÉRIALE

Dans le cadre de la semaine de l'innovation publique collaborative qui a eu lieu du 19 au 25 novembre, la délégation CNFPT Picardie a organisé pour la première fois, une conférence-débat portant sur les clés du développement de l'innovation managériale au sein de la Fonction publique territoriale.

UNE JOURNÉE DEDIEE AUX CADRES, MANAGEURS ET MANAGEUSES

Cette demi-journée s'est déroulée le 23 novembre dernier à Amiens, et a réuni dans la convivialité pas loin d'une trentaine de DGS, DGA et manageurs de collectivités.

Christophe Cousin, directeur du conseil et conduite du changement au Conseil départemental du Pas-de-Calais et animateur de la e-communauté management a animé cette conférence-débat.

Pour introduire cette matinée, l'intervenant est revenu sur le contexte particulier qui touche aujourd'hui l'ensemble des collectivités : la complexité, les paradoxes et l'incertitude.

Face à ce constat, l'évolution de la posture managériale et de la gouvernance au sein des collectivités est une réalité. Les réformes successives et les baisses de dotation impactent les modes d'organisation et intrinsèquement, les postures du manager ou de la manageuse. Alors comment faire face à ces changements ?

Christophe Cousin a tenté d'apporter quelques pistes de travail et d'innovation pour accompagner les évolutions de pratiques au sein des collectivités.

Mobiliser l'intelligence collective peut être, par exemple, un des leviers pour pallier ces principales évolutions. « Innover, c'est prendre un risque mais il faut savoir expérimenter ».

Les échanges ont porté notamment sur les rôles attendus du leadership inspirant des managers et manageuses publics, sur leur zone de confort et le fait d'en sortir afin de développer l'agilité parfois si essentielle, ou encore la culture de l'entre-soi à celle de la coopération et de la transversalité.

Enfin, le « bonheur au travail » a été évoqué en ouverture, comme un axe d'amélioration dans nos relations à l'autre et au sein des collectivités.

Pour enrichir cette matinée, la documentaliste de la délégation Picardie a présenté différents ouvrages liés à cette thématique.



Un dossier documentaire est également disponible et permet de retrouver les différents ouvrages qui traitent de l'intelligence collective, de l'innovation managériale, mais aussi des articles dédiés.



RETOUR SUR LES RENCONTRES TERRITORIALES DES RESSOURCES HUMAINES

Baisse des budgets, réformes successives, dans ce contexte particulièrement changeant, les managers et managèuses se retrouvent souvent face à des objectifs qui bouleversent profondément les manières de travailler et de manager.

SOUS LE SIGNE DE L'OPTIMISME

La gestion de l'humain et des relations interpersonnelles ont en effet souvent été indirectement mises à mal suite aux multiples réformes territoriales. Les situations quotidiennes se sont parfois dégradées à la suite de fusion des structures. Dans ce contexte particulièrement morose, la délégation CNFPT de Picardie a organisé, à Lille, le 6 novembre 2018, ses rencontres territoriales des ressources humaines sur le thème de l'optimisme.

Lors de cette journée qui a réuni près de 200 cadres, différentes conférences et ateliers ont ponctué la journée. La conférence introductive animée par Isabelle Barth (directrice de l'INSEEC Business School, professeure en sciences du management) et Yann Hervé Martin (agrégé de philosophie) a permis de mettre en exergue le pouvoir d'agir en matière d'optimisme. Elle a été suivie d'une table ronde avec le CNAM, le service propreté de la Ville de Lille et l'usine Renault de Flins (78) sur le thème du « Dialogue sur la qualité du travail : source de performance et de transformation des organisations ».

Différents ateliers se sont ensuite tenus :

« Peut-on parler d'anti-management ? », « Comment le co-développement peut-il faciliter la posture managériale ? », « Le rôle des DRH et des managers dans la conduite de changement » ...

Ces ateliers, tournés vers l'accompagnement, ont permis aux participants d'échanger sur leurs difficultés, mais aussi d'y trouver des ressources pour avancer dans leur quotidien.

En marge de ces ateliers, les participants ont pu participer à un atelier de nourritérapie autour de l'alimentation et du bien manger pour une meilleure santé au travail. Une séance de méditation pleine conscience était également proposée lors de la pause déjeuner.

Les équipes des documentalistes des Hauts-de-France ont présenté des ouvrages liés aux thématiques abordées lors de cette journée. Ils ont par ailleurs réalisé un dossier documentaire très complet pour enrichir cette journée.

Catherine TESTA, auteur du livre « Osez l'optimisme », et fil rouge de la journée, a conclu cette journée riche en débats.



Vous retrouverez l'ensemble des supports diffusés lors de cette journée sur les e-communautés Management public territorial, Politiques et pratiques de gestion des ressources humaines accessibles après inscription sur <https://e-communaut.es.cnfpt.fr/>



Engagé en faveur des grandes causes d'intérêt général et des mutations de l'action publique locale, le CNFPT agit à vos côtés pour vous accompagner sur les enjeux sociétaux.

DONNER DU SENS A L'ACTION PUBLIQUE

Les délégations du Nord – Pas-de-Calais et de Picardie ont fait du sens de l'action publique une priorité transversale de leur action auprès des agents et des collectivités.

UNE MISSION A HAUTE PORTÉE SYMBOLIQUE DANS LES HAUTS-DE-FRANCE

Dans une région marquée par un fort taux de chômage, de fortes disparités sociales, et un certain découragement des citoyens vis-à-vis de l'action publique, il est particulièrement important de former les agents publics pour qu'eux-mêmes puissent être en toutes circonstances des vecteurs de sens.

La délégation du Nord – Pas-de-Calais a accompagné plusieurs collectivités dans la prise en compte des valeurs et principes au travers de séances proches de la co-conception. Ainsi, le département du Nord et la ville de Maubeuge ont fait travailler leurs cadres sur une typologie pré-établie. Dans ce cadre, les participants ont pu exprimer leurs besoins et dégager des pistes d'amélioration. La ville de Béthune a également été accompagnée et finalise actuellement une charte des valeurs et principes de la ville.



Pour aller plus loin : <http://www.cnfpt.fr/se-former/former-vos-agentes/developper-competences-vos-agentes/sens-laction-publique/national>
Charte européenne sur l'action publique

LE CNFPT A ACCOMPAGNÉ PLUSIEURS COLLECTIVITÉS DANS LA PRISE EN COMPTE DES VALEURS ET PRINCIPES NUIT DU DROIT : PROMOTION DES VALEURS ET PRINCIPES

Pour la première fois en 2018, les Hauts-de-France accueillait la Nuit du droit. Cette manifestation s'est tenue à l'Hôtel de Région le 4 octobre 2018. Elle coïncidait avec la date du 60^e anniversaire de la Constitution de 1958. Une conférence s'est tenue sur les « Conflits d'intérêts : de la culture déontologique au partage d'expériences ». Plusieurs intervenantes et intervenants spécialistes de ces questions (la Haute autorité pour la transparence de la vie publique, l'Agence française anticorruption, la commission de déontologie de la Région Hauts-de-France ou encore le CNFPT) y ont participé. Le directeur adjoint chargé de la formation de la délégation du Nord – Pas-de-Calais est intervenu à cette occasion pour évoquer l'investissement du CNFPT et de la délégation dans la promotion des valeurs et principes auprès des stagiaires tout comme au sein des collectivités locales du Nord – Pas-de-Calais. Des exemples ont été donnés sur des démarches menées au sein de la délégation mais aussi sur le terrain, en prise directe avec des situations concrètes.



Le podcast de cette manifestation est disponible sur la WEB TV de la Région Hauts-de-France :
<http://tv.hautsdefrance.fr/La-Nuit-du-droit-2018>

S'ENGAGER DANS LA LUTTE CONTRE L'ILLECTRONISME

Les délégations du Nord – Pas-de-Calais et de Picardie prennent à cœur la sensibilisation des agents publics aux grandes causes défendues par l'établissement et notamment la lutte contre l'illectronisme, nouveau mot pour désigner la fracture numérique.

UN DEVOIR D'EXEMPLARITÉ

Des actions de formation ont été déclinées localement.

Dans les Hauts-de-France, la Direction régionale de la jeunesse, des sports et de la cohésion sociale accueille le SIILAB, laboratoire d'innovation publique dédié à l'économie sociale et solidaire. En déclinaison de la lutte contre l'illectronisme, les délégations du Nord – Pas-de-Calais et de Picardie ont engagé, en lien avec le pôle de compétences dédié du



CNFPT, un partenariat avec ce laboratoire pour mettre en place des actions de lutte contre l'illectronisme auprès des travailleurs sociaux, de façon à leur donner les moyens d'accompagner leurs usagers dans leurs démarches administratives numériques. En septembre 2018, une journée de travail en mode collaboratif s'est déroulée au sein de la délégation du Nord - Pas-de-Calais. Elle a réuni des travailleurs sociaux, des directeurs de structures, des personnels d'accueil, des formateurs dans la salle de co-conception. Objectif de la journée : concevoir un cahier des charges visant à former les travailleurs sociaux à l'accompagnement du public à l'ère du numérique. À terme, ce projet a vocation à mettre en place un plan régional de l'inclusion numérique.



Pour en savoir plus sur la démarche du SILLAB.

PROMOUVOIR L'ÉGALITÉ ENTRE LES FEMMES ET LES HOMMES DANS LES TERRITOIRES

L'accord-cadre entre le CNFPT et le ministère des Droits des femmes pour la promotion de l'égalité entre les femmes et les hommes dans la Fonction publique territoriale comprend la mise en œuvre par le CNFPT d'une offre de formation nationale que ses délégations proposent et adaptent aux besoins et attentes des collectivités.

Dans ce cadre, en 2018, l'INSET de Dunkerque a programmé 5 actions réparties entre janvier et novembre et localisées au centre de formation du CNFPT dans son antenne d'Île-de-France. Ces modules de formation permettent de travailler sur les représentations, les préjugés et les idées reçues, pour lutter contre l'inégalité femmes-hommes dans les Hauts-de-France. Les intervenantes et intervenants, qui ont également contribué à la création des ressources formatives utilisées sur cette offre, ont été pour une grande part dans les bilans positifs que chacun a pu retirer de ces actions.

UN PARTENARIAT ACTIF AVEC LA DÉLÉGATION RÉGIONALE AUX DROITS DES FEMMES

Dans le cadre de la promotion de l'égalité femmes-hommes, les délégations du Nord - Pas-de-Calais et de Picardie ont engagé un partenariat avec la délégation régionale aux droits des femmes et à l'égalité pour mettre en œuvre la circulaire du 8 mars 2018. Ce partenariat porte également sur un accompagnement à la rédaction du rapport technique égalité femme-homme que chaque collectivité doit publier. Il a été décliné, en février 2019, au travers d'une journée d'information qui s'est tenue à Valenciennes, à l'attention des collectivités, d'une séquence de co-conception de la trame générale du rapport avec les référents « égalité » des collectivités.

SE MOBILISER POUR LA LAÏCITÉ, LES VALEURS DE LA RÉPUBLIQUE ET LA LUTTE CONTRE LES DISCRIMINATIONS

Le CNFPT a choisi de s'engager, aux côtés de l'État et des collectivités, dans la promotion de grandes causes nationales et dans la défense des valeurs et principes républicains.

SE MOBILISER POUR LA LAÏCITÉ ET LES VALEURS DE LA RÉPUBLIQUE

Concernant la laïcité et les valeurs de la République, avec l'appui du syndicat des DGS, un dispositif de formation de formateurs et formatrices s'appuyant sur ce qui a été déployé au niveau national a permis d'acculturer une quinzaine d'entre eux à ces problématiques et d'adapter les contenus (en co-conception) aux publics pressentis. Après une première expérimentation, 4 séances d'information sur les territoires à destination des élus et des DGS ont été programmées avec des retours très positifs d'élues et élus, notamment à Lille, Arras ou Le Quesnoy. Au total, 458 agents ont pu être formés.

En lien étroit avec la Préfecture des Hauts-de-France, les délégations du Nord - Pas-de-Calais et de Picardie cherchent aussi à déployer des actions liées à la prévention de la radicalisation. Une séquence d'animation à destination des élus locaux et de leurs DGS, co-animée par le Préfet, les délégations du Nord - Pas-de-Calais et de Picardie et un grand témoin, visant à sensibiliser aux enjeux de la prévention de la radicalisation, est en cours de programmation. Deux journées d'actualité ont été organisées en avril et décembre 2018 à Lille et ont réuni au total 188 agents territoriaux.



S'ENGAGER DANS LA LUTTE CONTRE LES DISCRIMINATIONS

Une journée d'actualité intitulée « Agir contre les discriminations dans la Fonction publique territoriale » a été organisée le 22 novembre 2018 à Paris. L'INSET de Dunkerque était pilote de cette journée en coopération avec le CGET (Commissariat général à l'égalité des territoires), le Défenseur des Droits et le réseau RECI (Ressources pour l'égalité des chances et l'intégration).

Le principe de l'égal accès aux emplois revêt une importance fondamentale pour la fonction publique qui a vocation à être exemplaire dans le recrutement des femmes et des hommes selon « leurs capacités et sans autre distinction que celles de leurs vertus et de leurs talents » conformément à l'article 6 de la Déclaration des droits de l'homme et du citoyen du 26 août 1789.

Ce principe d'égalité a été réaffirmé plus récemment à travers la loi relative à l'égalité et à la citoyenneté et autres textes réglementaires (circulaire du 3 avril 2017 relative à la mise en œuvre de la politique d'égalité, de lutte contre les discriminations et de promotion de la diversité dans la fonction publique, Charte pour la promotion de l'égalité et la lutte contre les discriminations dans la fonction publique du 17 décembre 2013).

PROMOUVOIR L'ÉGALITÉ DANS LA FONCTION PUBLIQUE TERRITORIALE

À l'image de nombreuses collectivités, et dans le cadre de ses missions régaliennes, le CNFPT a fait de l'égalité d'accès à la formation de tous les agents une de ses grandes priorités politiques désormais partagée et reconnue de tous. Aux côtés de l'État et des collectivités, l'établissement s'est également engagé dans la promotion des grandes causes nationales, dont l'une est « la prévention des discriminations et la promotion de l'égalité dans la Fonction publique territoriale ».

Organisée en partenariat avec le CGET, le Défenseur des Droits et le réseau RECI, cette journée s'inscrit dans la volonté du CNFPT de s'adresser aux différents services des collectivités impliqués dans la carrière des agents ou aux agents se situant en position de management d'équipe (ressources humaines, direction générale, chefs de services...).

Elle a permis de :

- partager l'état des lieux en matière de discriminations dans la fonction publique et identifier les défis qui se posent aux collectivités pour garantir leur exemplarité ;
- partager des actions à mener en faveur de la prévention des discriminations tout au long du parcours dans la Fonction publique territoriale (recrutement, gestion des carrières, gestion de situations discriminantes dans une équipe...).

UNE E-COMMUNAUTÉ DÉDIÉE AUX PROBLÉMATIQUES DES RESPONSABLES DE FORMATION EN COLLECTIVITÉ

L'e-communauté « Responsables de formation » a été lancée fin 2017 et est devenue un outil indispensable pour les responsables de formation des collectivités.

UN SITE DÉDIÉ AUX PROBLÉMATIQUES DES RESPONSABLES DE FORMATION

L'e-communauté « Responsables de formation » a été lancée fin 2017. Elle existait auparavant sous la forme du site e-ressources responsable de formation. La coordination de cette e-communauté est portée par des agents de la délégation CNFPT Picardie. Une intervenante spécialisée dans le domaine de la formation est recrutée pour animer la e-communauté et répondre aux questions des internautes.

En 2018 de nombreux échanges ont eu lieu entre les utilisateurs et les animateurs sur cette plateforme. Les utilisateurs contribuent régulièrement sur cet espace par le biais de questions et d'échanges, ce qui facilite le quotidien des responsables de formation en collectivité. Beaucoup de questions sont liées à la mise en œuvre du CPF, la formation à distance, les règlements de formation ...

Composée de près de 2 900 membres, cette e-communauté propose également de nombreuses ressources à ses adhérents.

Des documents de référence permettent de se tenir informés des actualités juridiques. Près de 200 fiches méthodologiques rédigées par le CNFPT permettent d'aider dans l'exercice du métier de responsable de formation. Une FAQ est également proposée sur des questions d'actualité comme le compte personnel de formation (CPF), par



exemple. Un forum permet d'échanger entre membres sur différentes thématiques. La rubrique Libredoc est mise à disposition des adhérents pour déposer et partager leurs propres documents de travail : par exemple les règlements de formation de leurs collectivités.

Les adhérents ont la possibilité, librement, de constituer des groupes, c'est-à-dire des mini-communautés. Ces communautés collaboratives ont pour principal objectif de faciliter le travail d'équipes projet (sur un territoire par exemple) en vue d'améliorer le travail en mode projets.

Le premier bilan d'évaluation est très positif et des projets viendront prochainement agrémenter cet espace.



[Vidéo de présentation de l'e-communauté](#)



UN SCHÉMA DE COOPÉRATION ORIGINAL SUR LES HAUTS-DE-FRANCE

Les deux délégations des Hauts-de-France couvrent un vaste territoire et ont décidé d'engager une mutualisation de certains de leurs moyens d'action. Cette dynamique associe l'INSET de Dunkerque.

RECHERCHER LA MUTUALISATION OPTIMALE

Un projet « interdélégation » a été engagé en 2016 et se poursuivra jusqu'en 2021. Il constitue un véritable plan d'actions

- Dans le domaine de la formation, la construction de l'offre 2019 est désormais conçue sur l'échelle des Hauts-de-France.
- Désormais une équipe gère le domaine de l'innovation publique sur l'échelle des Hauts-de-France.
- Les journées d'actualité et autres événementiels sont désormais accessibles à l'inscription aux agents de l'ensemble de ce territoire.

POURSUIVRE L'ACTION ENGAGÉE TOUT EN ÉTANT ATTENTIF AUX BESOINS DE NOS PUBLICS

En octobre 2018, dans le cadre du bilan d'étape du projet d'établissement 2016-2021, le CNFPT Hauts-de-France a réuni des représentants de collectivités et des intervenants, soit plus d'une quarantaine de participants. Objectif de cette rencontre : dresser un bilan depuis le lancement de la feuille de route en 2016 et ses perspectives tout en associant les collectivités et les intervenants, partenaires essentiels du CNFPT. En effet, l'établissement souhaite être à l'écoute des besoins des collectivités, mais aussi veut accompagner ses intervenantes et intervenants dans la mise en œuvre de l'offre de formation.

Cette démarche de concertation s'est déroulée sous la forme d'un atelier participatif et s'est tenue pour l'un des groupes dans la salle de co-conception. Les contributions ont été nombreuses et plurielles. Elles sont venues enrichir le document final produit au niveau national reprenant les recommandations identifiées.

« Le référent territoire au CNFPT est la porte d'entrée. C'est une grande simplification pour nous. En tant que structure intercommunale, nous pouvons aussi faciliter le contact entre les communes de taille modeste et le CNFPT ».

Christophe Quintelier, Directeur Général des Services de la Communauté de communes Pévèle Carembault.

« Le référent territoire doit nous accompagner aussi dans la dématérialisation des procédures car il y a encore une barrière numérique ».

Nelly Lambert, Directrice Générale des services de la Communauté de communes du territoire Nord-Picardie et intervenante pour le CNFPT.

« Autour des enjeux du numérique, l'intervenant doit être dans une dynamique de co-développement ».

François-Xavier Trelcat, intervenant pour le CNFPT

FAIRE DES INTERVENANTES ET INTERVENANTS DES CONTRIBUTEURS ACTIFS AU PROJET DU CNFPT

La seconde édition de l'Université des intervenantes et intervenants des Hauts-de-France s'est déroulée à Arras le 13 avril 2018.

SÉMINAIRE DES INTERVENANTES ET INTERVENANTS

Au programme de cette manifestation qui a réuni une centaine de participants :

Le matin : Une conférence introductive sur les neurosciences et leur application à la pédagogie. Les intervenantes et intervenants ont interagi avec le conférencier et découvert les potentialités du « funny learning ». Un formateur est également monté sur scène pour offrir à l'assistance un moment de dérision en interprétant un formateur tourmenté par l'introduction du numérique.

L'après-midi : six ateliers co-animés par des personnels des deux délégations de Picardie et du Nord - Pas-de-Calais sur les e-communautés thématiques, la pédagogie active, Formadist (plateforme de formation à distance), quizzyourself, le webinaire, la boîte à outils. La formule « atelier » a permis de nombreux échanges avec les participants. Les retours des participants sont positifs tant du point de vue des contenus que des échanges avec leurs homologues.



UNE NOUVELLE INTERACTION AVEC LES INTERVENANTES ET INTERVENANTS

Dans un contexte de recomposition pédagogique, les délégations du Nord – Pas-de-Calais, de Picardie et de l'INSET de Dunkerque ont souhaité amplifier la relation de collaboration avec les intervenantes et intervenants.

Les nouvelles pédagogies mises en place par le CNFPT entraînent une évolution de la relation de l'établissement avec ses intervenantes et intervenants. Cette relation s'est enrichie, mais elle suppose une nouvelle répartition des rôles. L'intervenante ou intervenant n'est plus le seul à décider du scénario pédagogique de son action et est amené à travailler sur la base de ressources produites par d'autres.

Dans ce contexte, l'accès à la coopérative pédagogique a été donné par les conseillères et conseillers formation des deux délégations à leurs intervenantes et intervenants respectifs. Concomitamment, le plan de formation des intervenantes et intervenants, engagé en 2016 par la délégation du Nord – Pas-de-Calais, et depuis plusieurs années en Picardie, pour leur permettre de développer de nouvelles méthodes pédagogiques en s'appuyant sur le numérique, a été déployé sur l'interdélégation en 2017. Un séminaire des intervenantes et intervenants de l'interdélégation s'est tenu en janvier 2017 réunissant 120 participants et a permis d'engager ou de poursuivre, selon les cas, cette acculturation.

En lien avec la stratégie de développement des usages pédagogiques reposant sur une pédagogie active, interactive et enrichie, une réflexion a été menée au niveau de l'interdélégation pour adapter ce plan de formation, afin que les intervenantes et intervenants soient en capacité d'animer les stages enrichis figurant dans l'offre 2018. Ainsi, une appropriation de Formadist a eu lieu en 2018 (4 ateliers réalisés en Picardie rassemblant 80 intervenantes et intervenants – 11 ateliers en Nord – Pas-de-Calais avec 80 participants également). Les conseillères et conseillers formation de l'interdélégation ont participé à la rencontre des intervenantes et intervenants organisée par l'INSET de Dunkerque le 18 janvier 2018 puis ont eux-mêmes organisé un séminaire des intervenantes et intervenants de l'interdélégation, le 13 avril 2018 qui, au travers d'une conférence et d'ateliers, visait l'objectif de l'adaptation de la pédagogie des intervenantes et intervenants.

Ces démarches ont permis de former plus de 200 intervenantes et intervenants impactés par les évolutions pédagogiques de leur stage.

LES CINQ SDIS (SERVICES DEPARTEMENTAUX D'INCENDIE ET DE SECOURS) DES HAUTS-DE-FRANCE S'UNISSENT POUR CONTRACTUALISER LEUR PLAN DE FORMATION PLURIANNUEL (PFPT)

Les cinq SDIS des Hauts-de-France ont signé conjointement, mercredi 12 décembre 2018, un Plan de Formation Professionnel Territorialisé qui formalise pour les 3 prochaines années les actions de formation à destination du corps des sapeurs-pompier et sapeuses-pomprières.

IL S'AGIT DU 2^e PARTENARIAT SIGNÉ ENTRE SDIS

Il s'agit du second partenariat de formation professionnelle territorialisée signé avec plusieurs SDIS à l'échelle nationale. L'objectif de ces partenariats est de définir des besoins communs sur un territoire et ainsi de mutualiser les actions de formation à destination du corps de sapeurs-pompier et sapeuses-pomprières.

Ce partenariat acte ainsi la mise en œuvre des actions de formation dans une interdélégation qui compte des SDIS de catégorie différente.

Le CNFPT et les SDIS ont identifié ensemble les besoins communs de formation et les grands axes à aborder : management stratégique, pilotage des équipes, développement et enrichissement des connaissances environnementales et techniques, compétences transverses etc ;

Des formations ont d'ores et déjà eu lieu en 2018, d'autres sont à venir : formations initiales sur le volet environnement territorial à destination des sapeurs-pompier et sapeuses-pomprières, gestion des appels d'urgence en centre du traitement de l'alerte, violences urbaines, gestion du facteur humain et salle opérationnelle par exemple...

La signature a eu lieu en présence de Mmes Céline Davelu Couriat et Élisabeth Loosfeld, directrices des deux structures, le contrôleur général Gilles Grégoire (SDIS 59), le lieutenant colonel Frédéric Lesieux (SDIS 62), le colonel Hervé Boulard (SDIS 80), vice-président du SDIS de l'Oise et un représentant du SDIS de l'Aisne.



MISE EN PLACE D'UN PARCOURS DE FORMATION DE SECRÉTAIRE DE MAIRIE À DESTINATION DE DEMANDEURS D'EMPLOI

Les délégations du Nord – Pas-de-Calais et de Picardie s'unissent pour la mise en œuvre de ce cursus, avec le soutien du Conseil régional des Hauts-de-France, de Cap Emploi et de Pôle emploi.

UN VIVIER EN SOUFFRANCE

Le vivier des secrétaires de mairie en petite collectivité est en souffrance et les centres de gestion rencontrent des difficultés pour procéder au recrutement de ces secrétaires de mairie. Ce métier peu connu couvre un champ d'activités très vaste et réclame des compétences multiples dans des domaines très variés. Le CNFPT et les centres de gestion se sont donc associés afin de monter un parcours de formation SMCR (Secrétaires de mairie en commune rurale) à destination des demandeurs d'emploi.

Les directrices des 2 délégations des Hauts-de-France ont obtenu le soutien du Conseil régional pour le financement du projet via son dispositif Pass Emploi (Pass Emploi a pour objectif de permettre à des demandeurs d'emploi d'acquérir des connaissances et compétences nécessaires aux postes de travail proposés par une entreprise, contribuant ainsi à une adaptation « en juste à temps et sur mesure »). Ce financement a couvert la totalité du coût des formations mises en place par ces deux délégations.

La recherche de candidatures potentielles à ce projet s'est réalisée avec le partenariat de Pôle Emploi et Cap Emploi.

• Dans la Somme et l'Aisne

Ce parcours de formation est constitué de 35 jours de formation et de 3 semaines de stage au sein d'une mairie, sous la tutelle d'un agent secrétaire de mairie.

Ces sessions de formation à destination des demandeurs d'emploi ont permis la formation de 25 personnes. Près de 15 intervenantes et intervenants ont été mobilisés sur chacune de ces sessions de formation.

• Dans le Nord

Ce cursus a déjà été proposé à 3 reprises (2016 – mars 2018) avec des modalités de financement différentes et a permis de résorber quelques départs à la retraite de secrétaires de mairie.

Composé de 21,5 jours de formation suivis de 22 jours de stage pratique en collectivités, il a été suivi par 18 demandeurs d'emploi. À l'issue du cursus fin novembre 2018, 3 demandeurs d'emploi se sont vus confier des missions de remplacement par le centre de gestion du Nord.

• Dans le Pas-de-Calais

Le cursus de formation a été porté à 27 jours avec des durées plus longues pour les modules Finances et Marchés. La durée du stage pratique en collectivité est également de 22 jours. 15 demandeurs d'emploi en ont bénéficié. À l'issue du cursus (fin janvier 2019), le centre de gestion du Pas-de-Calais a proposé à 6 d'entre eux des contrats à durée déterminée sur sollicitation de petites collectivités du département du Pas-de-Calais.

LE PFPT ENTRE AMIENS MÉTROPOLE ET LE CNFPT SIGNÉ

Lundi 24 décembre, Brigitte Fouré, maire d'Amiens et Jean-Claude Billot, délégué du CNFPT, ont officialisé d'une signature le partenariat de formation professionnelle territorialisée (PFPT) entre Amiens Métropole et le CNFPT.

UN PFPT AXÉ SUR LE DÉVELOPPEMENT DES COMPÉTENCES

La Communauté d'agglomération d'Amiens Métropole inscrit sa politique de formation dans une logique de développement des compétences qui doit contribuer à la réalisation des objectifs politiques de la collectivité :

- renforcer le rôle stratégique de la collectivité, notamment au travers du maintien et du perfectionnement des compétences requises, du développement de projets et des réponses aux exigences du service public au sein de toutes les directions de la collectivité ;



- développer une politique tournée vers l'individu dans le cadre d'une gestion globalisée et homogène des ressources humaines, en améliorant l'accompagnement individuel de l'agent qui souhaite évoluer dans sa carrière ou se diriger vers un autre métier.

5 AXES PRIORITAIRES ONT ÉTÉ DÉGAGÉS DANS CE CONTRAT.

Jean-Claude Billot a salué l'un des axes portant sur la prévention des risques professionnels puisqu'il s'agit d'inclure dans ce partenariat des formations sur la prévention des risques d'usure professionnelle, liés aux métiers (sécurité sur les chantiers et dans les ERP, hygiène) et de garantir de bonnes conditions de vie au travail. L'accompagnement des agents dans leur souhait d'évolution professionnelle est, quant à lui, jusqu'alors très peu développé dans les PFPT conclus avec les collectivités. Cet axe permet le maintien de l'employabilité au sein de la collectivité en accompagnant tout particulièrement les agents déclarés inaptes à leurs fonctions (reclassement).